

## **ÉVÉNEMENTS – RÉUNIONS À L'AN 01**

*texte validé lors de l'AG du 16 juillet 2020*

*D'après le préambule aux statuts, « l'An 01 se veut un acte politique, en ce qu'il veut être un espace de vie respectueux de l'environnement, favorisant la coopération et la mutualisation des moyens, et dont tout·e·s les habitant·e·s sont impliqué·e·s dans la conception et la gestion. Cette dimension politique tient également à la volonté de participer au développement du mouvement des coopératives d'habitants, et du tissu associatif. »*

### **Réunions et mise à disposition de lieux à l'An01**

L'An 01 accueille de temps en temps des associations sur son lieu, avec mise à disposition d'un lieu adapté (ex avec les éclés) et d'outils (ex avec Utopons) sous certaines conditions :

On prévient de l'organisation d'une réunion extérieure à l'An01 en amont (mail ou texto). On prête attention à ce qu'elles ne soient pas imposantes et ne gênent pas la vie des habitant·e·s dans les espaces collectifs.

Les week-ends éclés, chantiers Utopons, et autres événements avec mise à disposition de lieux à l'An 01 doivent être annoncés à l'avance, validés en AG avec un·e référent·e désigné·e.

### **Événements**

L'An 01 peut accueillir des événements, comme ça a déjà été le cas avec le bœuf musical de Cazères éthique, le ciné 01, l'accueil de l'Alter-tour et le concert de Manu Galure et Claire Gimatt.

Pour accueillir des événements à l'An 01, il est nécessaire que cela soit discuté et validé en AG et que cette dernière nomme un référent qui gère le lien avec l'événement et s'engage à faire un temps de présentation du lieu An 01, de préciser les contraintes posées en AG et de préciser les limites entre le lieu de l'événement et les parties d'habitation.